

**Date de convocation :**

9 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi treize janvier à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil en séance publique sous la présidence de M. Stéphane MOREL, Maire de Tréguennec.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 11

Présents :

Nb de procurations :

Nb de votants :

**Etai<sup>ent</sup> présents :** Stéphane MOREL, Jean-Jacques XUEREB, Bruno CLECH, Pascal LAUTREDOU, Anne-Sophie PERHIRIN, Arnaud DUMORTIER, Edith DENMAT, Claude BOUCHER et Raymond JAOUEN.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Rémy DURAND à Claude BOUCHER, Coren POINOT à Jean-Jacques XUEREB.

**Secrétaire de séance :** Bruno CLECH.

## Approbation du conseil municipal du 16 décembre 2022

Le compte rendu du conseil du 16 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

### 1. Marché de travaux du local technique – Attribution des lots n° 3, 4 et 7

M. le Maire rappelle que la commune a lancé une consultation pour la construction d'un local technique. La consultation s'est achevée le 28 octobre 2022 à 12h00.

Pour les lots n° 3, 4 et 7 pour lesquels aucune entreprise n'a répondu, le conseil a déclaré ces lots sans suite pour cause d'infructuosité et a décidé de les relancer en procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable (article R2122-2 du code de la commande publique).

Lots	Entreprise	Total HT	Total TTC
3. Charpente métallique	LE BARON - Quimper	70 000.00 €	84 000.00 €
4. Ossature bois – Bardage	ISODET - Saint-Evarzec	64 082.40 €	76 898.88 €
7. Carrelage	Sols de Cornouaille - Quimper	5 918.18 €	7 101.82 €
<b>Total</b>		<b>140 000.58 €</b>	<b>168 000.70 €</b>

Le montant total des lots attribués pour la construction du local technique s'élève ainsi à 259 467,29 € HT, soit 311 360,75 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'attribuer les lots n° 3, 4 et 7 aux entreprises ci-dessus pour les montants indiqués,
- Autorise le Maire à prendre toute décision concernant la passation, l'exécution et le règlement des marchés attribués, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

VOTE DU CONSEIL			
Marché de travaux du local technique – Attribution des lots n° 3, 4 et 7	Pour	Contre	Abstention
		11	0

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

### Campagne de recensement de la population

La campagne de recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. M. Michel DENMAT occupera la fonction d'agent recenseur de la commune. Le conseil municipal remercie les habitants de lui réserver le meilleur accueil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 34.

Le Maire,  
Stéphane MOREL

